



MICROFICHE N°

06628

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Agriculture

**Direction Générale de la Planification
Du Développement et des Investissements
Agricoles**

**ATELIER DE REFLEXION SUR
L'AGRICULTURE TUNISIENNE
EN L'AN 2000**

**LE FUTUR DE LA PRODUCTION
PASTORALE EN TUNISIE**

John M. Hall

SIDI THABET 2-3-4 OCTOBRE 1989



المشروع الاقليمي لادارة المرعي
regional rangelands management project
projet régional d'aménagement pastoral



Rang/84/025

LE FUTUR DE LA PRODUCTION PASTORALE EN TUNISIE

Transparences de présentation

1. Le secteur pastoral
2. Systèmes productifs
3. Sécurité alimentaire
4. Encadrement technique
5. Mise en culture et dégradation des parcours
6. Subvention des aliments du bétail
7. Stratification régionale
8. Gestion holistique des ressources pastorales
9. Production contractuelle
10. Contrôle des fluctuations pastorales
11. Programmation sectorielle
12. Réseau régionale
13. Aspects macro-économiques

John M. Hall

Octobre, 1989

Mail : c/o ONU, B.P. 863, Tunis, Tunisie Phone : (216 1) 891.315 Office : 30 Rue Alain Savary, Tunis.

I N T R O D U C T I O N

1. Remerciements,

2. Les objectifs poursuivis par la présentation :

- non pas apporter des précisions supplémentaires (bien qu'il subsiste des pans entiers de connaissance qui nous échappent encore : systèmes de production, cohérence économique des décisions, etc ...)
- mais fournir des éléments de discussion qui permettraient de sortir la perception des problèmes pastoraux du ghetto misérabiliste qui est le sien à l'intérieur du secteur agricole.
- Passer clairement le message selon lequel il n'y a pas de place ni pour les solutions miracles, ni pour le bricolage empirique. Il faut adopter une approche globale/holistique indispensable au niveau écologique comme à celui des politiques.
- Eviter que les discussions ne s'enlisent sur les lieux communs (l'apathie des pasteurs) la langue de bois (que les producteurs s'organisent) et le catastrophisme (le processus est irréversible).
- Le cas échéant, faire connaître certains résultats intéressants du projet régional pastoral qui sera achevé à la fin de l'année 1989.

1. LE SECTEUR PASTORAL

1. C'est un espace (transparence)
2. C'est une population (transparence)
3. C'est un élément important de l'élevage (transparence)
4. C'est un symbole. Il est dépositaire des valeurs rurales les plus anciennes et les plus profondes : le rural tunisien était pasteur avant d'être agriculteur ou horticulteur, mais il a été négligé/ignoré/méprisé (voir le bilan de 30 années de pastoralisme, Allaoui).
5. C'est une réalité menacée :
 - rétrécissement de l'espace pastoral
 - désuétude des systèmes d'exploitation en équilibre avec le milieu
 - dégradation de la végétation naturelle
 - établissement de systèmes productifs artificiels et incapables de se poursuivre spontanément.Lorsque les ressources naturelles auront été détruites de façon irréversible, et que l'Etat ne sera plus en mesure de soutenir des systèmes artificiels, le pastoralisme aura disparu.
6. La dégradation de l'espace pastoral est une menace pour les autres espaces du fait du processus de désertification qui guette les zones de grande culture et même les périmètres irrigués.

1. LE SECTEUR PASTORAL

C'est un espace (millions d'ha)

3.9	parcours	sur 16.2	Tunisie	(24%)
3.2	Centre Sud	pour 0,7	Nord	(83%)
3.0	collectif	pour 0,9	Forestier	(78%)

C'est une population

200,000		s/230,000 éleveurs	(87%)
1,2 million habitants		s/7,2 millions	(17%)

C'est un élément essentiel de l'élevage

100,000 bovins	(15% du total)
5,5 millions petits ruminants	(75% du total)
180,000 camélidés	(100% du total)

2. SYSTEMES DE PRODUCTION

1. La typologie des systèmes de production pastoraux est très mal connue (signe d'un manque d'intérêt à l'égard des systèmes d'exploitation "traditionnels").
2. Les animaux se trouvent dans les petites exploitations avec peu de potentiel fourrager, alors qu'il y a peu d'animaux dans les grandes exploitations qui présentent l'essentiel du potentiel fourrager;
moins de 10 ha : 29% des ovins, sur 17% superficies
plus de 50 ha : 28% des ovins, sur 39% superficies.
3. Les petits ruminants sont concentrés dans les zones semi-arides et arides.
4. Du fait du rétrécissement de l'espace pastoral, le système s'est développé en accroissant sa dépendance à l'égard des apports extérieurs (sous-produits de culture, fourrage et surtout grain), tout en laissant se dégrader les ressources de base (végétation spontanée).
5. Les ressources naturelles du parcours représentent pourtant :
 - la plus grosse enveloppe de disponibilité (avec les résidus de culture)
 - le potentiel non exploité le plus élevé (50 à 80% selon les cas)
 - l'avantage économique comparé le plus décisif (le plus grand nombre d'UF produits pour un montant donné d'investissement).

2. SYSTEMES PRODUCTIFS

<u>Effectif petits ruminants</u> &	<u>Alimentation & Parcours</u>	<u>Complément</u>
<hr/>		
<u>Sub humide</u>		
25	Grands troupeaux de plaine	30 70
<u>Semi aride</u>		
37	Troupeaux sédentaires	50 50
<u>Aride</u>		
37	Troupeaux transhumants	65 35

Complément: s/s prod.culture: 1/2, fourrages: 1/4, grain 1/4

3. SECURITE ALIMENTAIRE

1. L'accroissement de la production (55% entre 1970 et 1980) s'est opéré sur la base d'une augmentation des troupeaux. Les paramètres productifs (reproduction, mortalité, précocité) étant restés sensiblement constants.
2. Ces paramètres productifs ont un "effet en cascade" tel que l'accroissement même limité de chacun d'entre eux se traduit par une amélioration importante de l'efficacité du système dans son ensemble : 6 kilos de mouton produits annuellement par ovin du troupeau contre 14 kilos en Europe.
3. Cet accroissement des paramètres productifs ne peut s'accomplir que dans le cadre des systèmes productifs dans lesquels l'amélioration intéresse l'ensemble des facteurs de production.
4. L'accroissement de la demande est le résultat des facteurs ayant opéré simultanément :
 - croissance démographique
 - accroissement des revenus
 - une politique délibérée de "viande à bon marché"
 - une conjoncture favorable (marché international).
5. Il est clair que la production ne suit pas et qu'il devra y avoir substitution entre produits, car le décalage offre-demande provoquera un renchérissement considérable des viandes rouges.

3. SECURITE ALIMENTAIRE

(Viande rouge, 1000 T)

	66-70	76-80	2000 /1
Consommation	51,7	89,9	423,1
Production	52,3	81,0	221,5
Comm. extérieur	+ 0,6	- 8,9	- 201,6
Imports/Consumm.	+ 18	- 108	- 48%

/1 International Food Policy Research Institute

4. ENCADREMENT TECHNIQUE

1. Pour les activités de terrain (4 premières lignes), chaque institution a ses objectifs et son programme d'activités qui, du point de vue de l'utilisateur,
 - ne recouvre pas nécessairement les besoins de son système de production
 - ignore les technologies effectivement employées et les raisons pour lesquelles elles le sont
 - ne se préoccupe pas de ses objectifs.

2. Pour les services, distribution d'aliments, subventions, l'administration tend à se substituer de façon très inefficace et coûteuse :
 - aux usagers eux-mêmes (contrôle vétérinaire)
 - aux agro-industries (collecte laitière)
 - au secteur privé (approvisionnement, mécanisation).

3. La recherche se développe trop en vase clos sans assez considérer les besoins et l'analyse économique et financière

4. La vulgarisation présente un agenda qui pourrait être mieux intégré à la demande : systèmes de production, technologies actuelles.

5. La formation est pratiquement inexistante dans le secteur pastoral.

6. Ce schéma d'encadrement technique a traduit
 - par la concurrence, le double emploi et le gaspillage
 - des contradictions (entre les avantages consentis par les différentes institutions pour une même action)
 - des insuffisances (des domaines entiers ne font l'objet que de très peu d'action)
 - la confusion (souvent plus pour le technicien que pour l'utilisateur).

7. La décentralisation en cours va dans le bon sens; il reste à établir les modalités de programmation à la base qui permettraient de corriger la situation actuelle.

4. ENCADREMENT TECHNIQUE

	DRV	OEP	INRAT	FORET	PA	PV	CES	BANQUE	O.C.
Plantations		X		X			X		
CES							X		
Assistance gestion parcours		X		X					
Exploitation directe		X		X					
Services		X			X				
Distribution des aliments		X							X
Subventions		X		X	X	X			X
Crédit								X	
Recherche			X						
Vulgarisation	X	X		X	X	X	X		
Formation	X			X					

5. MISE EN CULTURE ET DEGRADATION DES PARCOURS

1. Dans la plupart des cas, la mise en culture des terres de parcours (céréales, arboriculture) qui présente un risque majeur non seulement pour le pastoralisme, mais pour toute activité agricole future, ne repose sur aucun avantage économique comparé réel : il s'agit :
 - soit de préparer une privatisation ultérieure
 - soit de profiter de crédits et subventions avantageux
 - soit de jouer sur la spéculation foncière des terres plantées.
2. La solution de ce problème complexe exige d'intervenir à plusieurs niveaux simultanément et d'abord en démontrant que l'exploitation pastorale est la plus rentable sur le long terme.
3. Le zonage rigoureux des modes d'exploitation et l'obligation d'appliquer ce zonage existe dans des pays libéraux où l'on a compris l'étendue de la menace de la désertification. Le zonage comporterait :
 - les terres agricoles exploitables sans limitation
 - les zones marginales où le travail de la terre ne saurait être entrepris qu'en respectant des modalités bien définies
 - les zones pastorales d'où toute forme de travail du sol serait proscrite
 - les zones forestières sous autorité de l'Etat.

5. MISE EN CULTURE ET DEGRADATION DES PARCOURS

Politique

- Réhabilitation financière exploitation pastorale
- Politiques d'encouragement cohérentes
- Zonage rigoureux des modes d'exploitation
- Privatisation (éventuelle) du collectif conformément au zonage
- Diffusion des pratiques conservatives
- Politique associative adaptée et fonctionnelle

Objectifs

- renforcer sa rentabilité comparée
- Cesser de subventionner la dégradation de la steppe
- distinguer zones agricoles, marginales & pastorales
- établir un cahier des charges de l'exploitation
- p.ex. développer façons superficielles (chisels)
- encourager la rationalisation de l'exploitation communautaire

6. SUBVENTION DES ALIMENTS DU BETAIL

1. Comme 7 à 8 kilos d'orge permettent de produire 1 kilo vif d'agneau, en laissant jouer les lois du marché, le grain serait systématiquement transformé en viande dès que le rapport agneau/orge dépasse 10 à 12.
2. Pour avoir une action génératrice de distorsion, la subvention (ouverte ou cachée) ne doit pas nécessairement intéresser la totalité du marché.
3. S'il est bien vrai qu'il n'y a plus en Tunisie de subvention sur les aliments concentrés ovins, les programmes de sauvegarde et les compensations diverses ont les mêmes effets pervers.
4. Il est temps d'en finir avec le concept d'"Etat Providence" : la complémentation alimentaire des animaux (en année exceptionnelle comme en saison de soudure) fait partie de l'opération d'élevage et doit, à ce titre, être assumée par l'éleveur aux conditions du marché.
5. L'Etat dispose de moyens plus efficaces et ne risquant pas de créer des systèmes de production non viables à long terme :
 - en assistant le secteur privé à assurer l'approvisionnement au prix du marché
 - en encourageant l'établissement de systèmes de production moins contraignants pour les ressources naturelles
 - en intervenant pour l'écoulement des animaux excédentaires sur le marché.

6. SUBVENTION DES ALIMENTS DU BETAIL

distorsion

- Encourage la rétention d'animaux improductifs
- Entraîne la négligence d'une exploitation rationnelle du parcours
- Compromet la compétitivité de fourrages sous-exploités
- Encourage systèmes productifs artificiels
- Renforce rigidité du secteur inefficacité des institutions

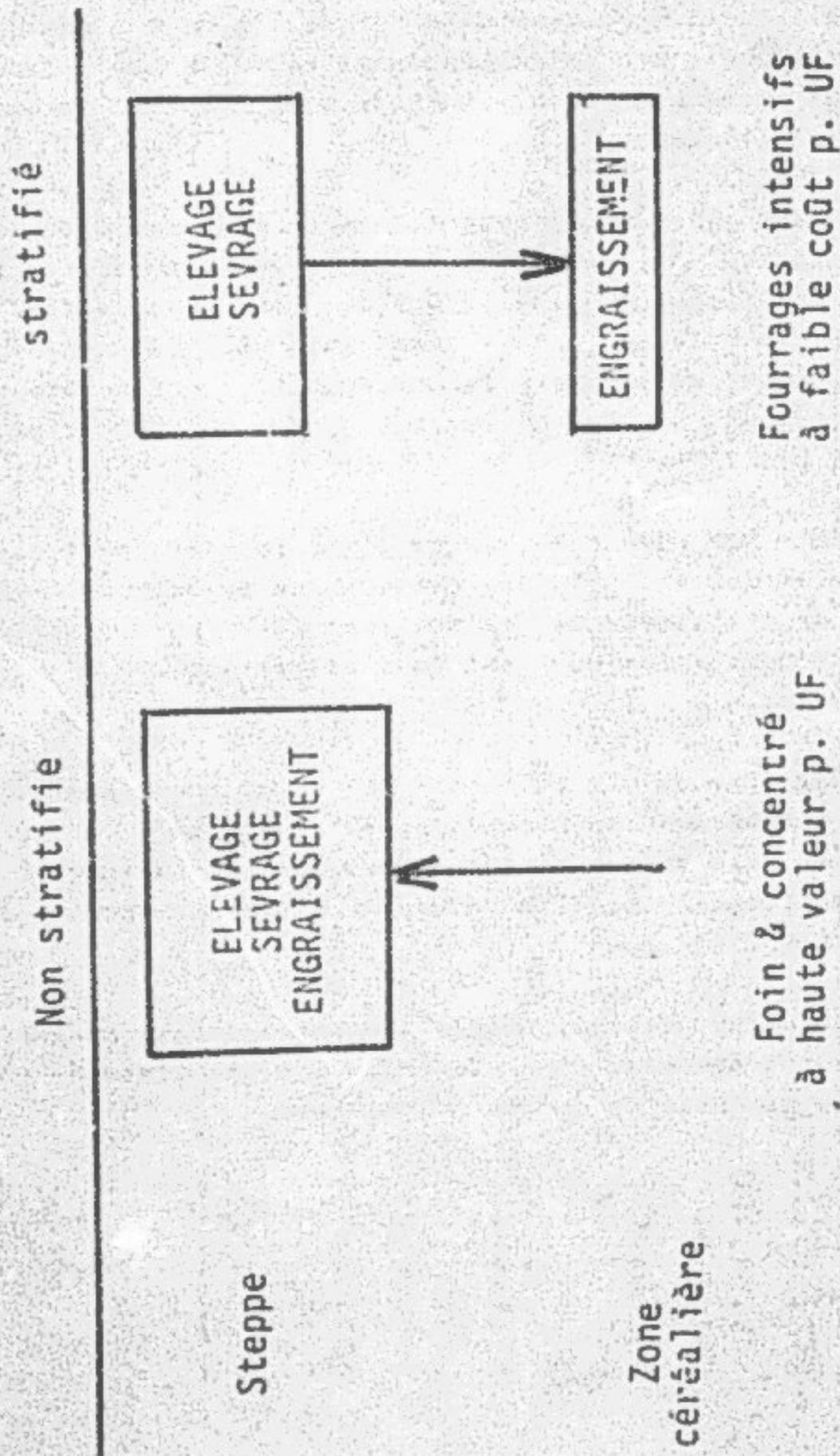
processus

- coût d'entretien artificiellement faible
- sécheresse cyclique soudure annuelle
- fourrages intensifs sous produits agro-industriels
- non utilisation des avantages comparés
- biaise la concurrence encourage le clientélisme

7. STRATIFICATION REGIONALE

1. Dans les pays présentant des conditions naturelles très diversifiées (zone sub humide et zone semi-aride et aride) il est plus avantageux, pour exploiter au mieux les avantages économiques comparés de chacune d'elles, d'établir un système de production stratifié dans lequel chaque zone est exploitée pour exécuter une étape déterminée du processus productif.
2. C'est le cas, par exemple :
 - en France, bétail reproducteur sur les parcours du Massif Central, engraissement en Bretagne
 - aux USA, bétail reproducteur dans le Sud Ouest aride, engraissement dans le "corn belt".
3. C'est la formule qui devrait s'imposer en Tunisie où au lieu de prétendre atténuer les effets de l'aridité dans le centre-sud par transfert massif de coûteux aliments du bétail, il serait préférable de limiter l'accès de la steppe aux femelles reproductrices et de transférer vers la zone céréalière les jeunes dès sevrage.
4. Cette formule aurait pour effet de profiter des avantages économiques comparés :
 - d'une production pastorale très économique mais extrêmement saisonnière dans la steppe
 - d'un potentiel de production fourragère sous utilisé (jachère) dans l'assolement céréalière du nord.
5. La mise en place de la stratification régionale comporte plusieurs étapes :
 - suspension des subventions des aliments
 - qui révèle la compétitivité des fourrages intensifs dans l'assolement céréalière
 - qui permet la confection de régimes d'engraissement économiques
 - qui permettent de surpayer le maigre par rapport à l'engraissé (prime de 15 à 20% p.kilo inf.)
 - cette prime étant à l'origine de la décision du pasteur de vendre ses jeunes animaux sévrés.

7. STRATIFICATION REGIONALE



8. GESTION HOLISTIQUE DES RESSOURCES PASTORALES

1. L'établissement des objectifs en trois parties de la communauté des usagers des ressources est ce qui différencie radicalement le modèle HRM de l'approche conventionnelle, car ces objectifs (qualité de la vie, production et paysage pastoral) sont pris en compte à chaque étape ultérieure.
2. Depuis une vingtaine d'années, compte tenu des difficultés de procéder à une gestion convenable des ressources, la solution la plus courante a été de créer de nouvelles ressources (plantes miracle sans effet sur la succession) pour lesquelles les formules d'exploitation n'existent pas davantage et qui, par conséquent, n'ont guère fait progresser le problème.
3. Le modèle HRM permet de tester l'utilisation éventuelle de toutes les technologies disponibles (y compris celles qui sont utilisées par les usagers) au moyen de 6 référentiels d'évaluation couvrant tous les paramètres à considérer.
4. Le modèle HRM de planification des ressources naturelles a été adapté aux conditions de la Tunisie où il a été appliqué dans deux périmètres (Medenine et Kairouan); la planification de 4 nouveaux périmètres est prévue à l'automne 1989.
5. La nature itérative du modèle (replanification périodique - au moins annuelle -) en fonction des résultats du suivi est une garantie de succès à long terme.

8. GESTION HOLISTIQUE DES RESSOURCES PASTORALES

Modèles HRM	Approche conventionnelle
- objectifs	de l'administration
- blocs écologiques	négligés ou abordés de façon statique
- technologies de réhabilitation	nombre limité de technologies envisagées
- référentiel d'évaluation	technologies choisies sans analyse préalable
- exécution du programme	communauté faiblement ou pas impliquée
- suivi et évaluation	indépendant approche conventionnelle
- Replanification	non prévue

9. PRODUCTION CONTRACTUELLE

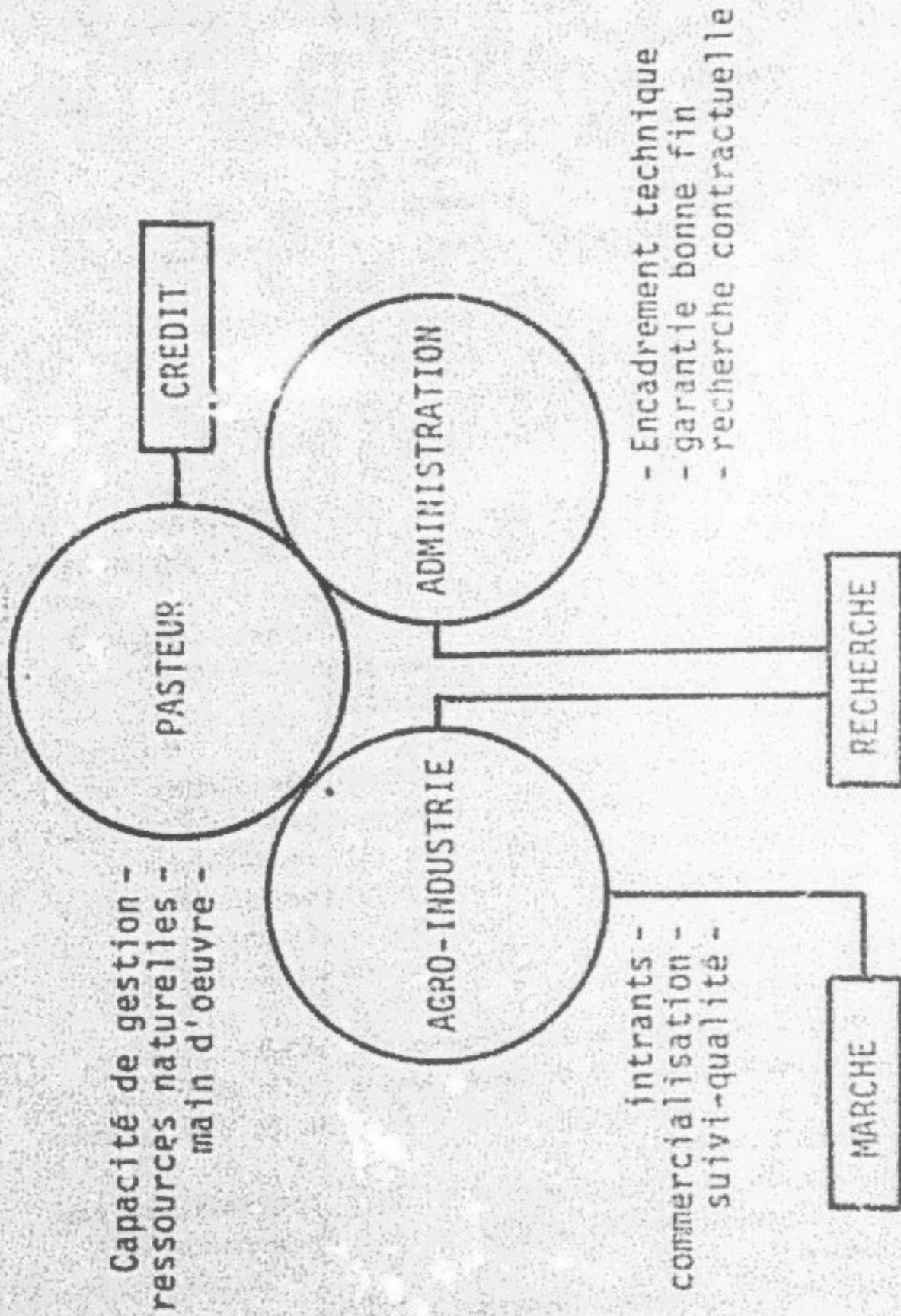
1. L'établissement de systèmes productifs à la fois stables et efficaces suppose la coopération et la coordination sur une base de négociation des trois acteurs principaux du processus productif :
 - le producteur (l'éleveur)
 - l'administration (Ministère ou Office)
 - le secteur agro-industriel (qui peut être privé, coopératif ou para-public).

2. Il s'agit d'un rapport contractuel présentant les caractéristiques suivantes :
 - l'efficacité : chaque acteur participe pour les activités pour lesquelles il est le mieux préparé
 - la sécurité : pour le producteur comme pour l'agro-industriel avec la garantie de bonne fin de l'administration (prix, marché)
 - la flexibilité du fait du renouvellement des contrats tenant compte de l'évolution du secteur.

3. Dans le cas de l'élevage ovin en Tunisie, les partenaires seraient :
 - le producteur (individuel ou dans le cadre d'un groupement ou coopérative)
 - l'OEP dont les statuts autorisent ce type d'activité
 - la société Ellouhoum et, éventuellement dans le futur, des entreprises privées ou coopératives.

4. Une tentative réussie avait été lancée par le projet FAO-SIDA (viande bovine) dans les années 70 aux termes de laquelle l'éleveur était assisté par l'OEP (assistance technique, aliments et animaux fournis à crédit) et la société Ellouhoum (commercialisation); malheureusement, du fait que l'approche dirigiste de la période précédente était sans doute encore trop récente, la tentative n'avait pas été élargie à d'autres secteurs : la situation est beaucoup plus favorable.

9. PRODUCTION CONTRACTUELLE



10. CONTROLE DES FLUCTUATIONS PASTORALES

1. Il est reconnu qu'en région méditerranéenne soumise à de considérables variations climatiques d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre, la production pastorale est l'objet de variations extrêmes.
2. La stratégie des systèmes pastoraux traditionnels consistait à diversifier le plus possible les zones de pâturage par transfert des animaux.
La stratégie actuelle consiste pour l'éleveur qui en a la possibilité d'obtenir de l'administration au titre de "plans de sauvegarde" l'allocation d'aliments à bas prix ou même gratuits...
3. Ces plans de sauvegarde étaient supposés, à l'origine, venir au secours des éleveurs pour les années de sécheresse seulement : nous nous orientons maintenant vers une sauvegarde couvrant les saisons de soudure et on peut imaginer le jour où le parcours étant totalement détruit, la sauvegarde devra être assurée l'année entière.
4. La suspension de cette politique d'assistance devrait se traduire par un renforcement des systèmes pastoraux du fait :
 - que la gestion HRM du parcours doit se traduire par au moins le doublement de la production pastorale par ha en 3 à 5 ans, ce qui, pour un bétail supposé constant, permettra la constitution de ressources utilisables en saison/année difficile
 - que la suppression de la distribution d'aliments subventionnés permettra à des opérateurs privés bien plus performants que l'administration d'assurer la distribution des aliments du bétail
 - les circuits de la production stratifiée pourrait, en cas de besoin, être empruntés par le bétail de réforme, ou en surnombre
 - la production contractuelle donne à l'administration la possibilité d'intervenir là où elle le doit : pour éviter un effondrement des prix du marché par des achats de soutien.

10. CONTROLE DES FLUCTUATIONS PASTORALES

1. Il est reconnu qu'en région méditerranéenne soumise à de considérables variations climatiques d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre, la production pastorale est l'objet de variations extrêmes.
2. La stratégie des systèmes pastoraux traditionnels consistait à diversifier le plus possible les zones de pâturage par transfert des animaux.
La stratégie actuelle consiste pour l'éleveur qui en a la possibilité d'obtenir de l'administration au titre de "plans de sauvegarde" l'allocation d'aliments à bas prix ou même gratuits...
3. Ces plans de sauvegarde étaient supposés, à l'origine, venir au secours des éleveurs pour les années de sécheresse seulement : nous nous orientons maintenant vers une sauvegarde couvrant les saisons de soudure et on peut imaginer le jour où le parcours étant totalement détruit, la sauvegarde devra être assurée l'année entière.
4. La suspension de cette politique d'assistance devrait se traduire par un renforcement des systèmes pastoraux du fait :
 - que la gestion HRM du parcours doit se traduire par au moins le doublement de la production pastorale par ha en 3 à 5 ans, ce qui, pour un bétail supposé constant, permettra la constitution de ressources utilisables en saison/année difficile
 - que la suppression de la distribution d'aliments subventionnés permettra à des opérateurs privés bien plus performants que l'administration d'assurer la distribution des aliments du bétail
 - les circuits de la production stratifiée pourrait, en cas de besoin, être empruntés par le bétail de réforme ou en surnombre
 - la production contractuelle donne à l'administration la possibilité d'intervenir là où elle le doit : pour éviter un effondrement des prix du marché par des achats de soutien.

10. CONTROLE DES FLUCTUATIONS PASTORALES

Moyens de contrôle

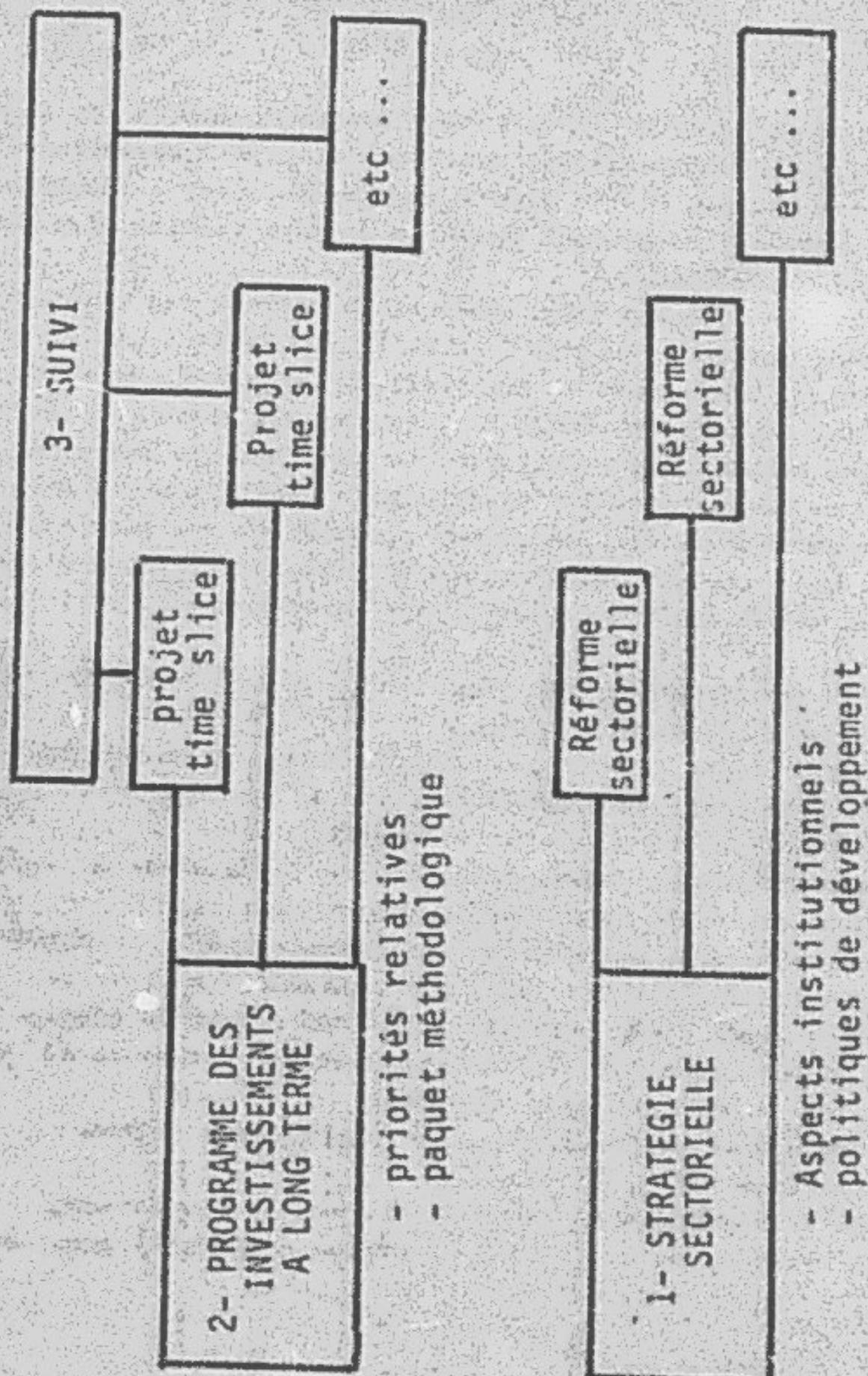
Mode d'opération

-
- | | |
|--|--|
| - gestion holistique des ressources | - accroît la production pastorale |
| | - atténue les fluctuations |
| | - permet l'établissement de réserves |
| - suppression des subventions aux aliments du bétail | - éleveurs établissent leur stratégie |
| | - les distributeurs "prennent le risque" |
| | - les distributeurs sont plus efficaces |
| - production stratifiée | - les parcours sont moins chargés |
| | - les circuits de déstockage existent |
| - production contractuelle | - marché contractuel = marché organisé |
| | - soutien du marché vif |
| | - abattage et stockage de soutien |
-

11. PROGRAMMATION SECTORIELLE

1. Jusqu'à récemment, le développement pastoral a été envisagé dans le cadre de "projets" ou "programmes" de réhabilitation préalablement identifiés dans un secteur ou une région jugés "prioritaires". Les actions à exécuter ne comportaient généralement pas l'identification des obstacles sectoriels susceptibles de s'opposer à la reproduction du projet et même à sa poursuite.
2. Le développement du secteur pastoral suppose l'ajustement PREALABLE des facteurs institutionnels (qui exécute quoi?) légaux (droit foncier) et politiques (prix, subventions) qui conditionnent le succès et la poursuite des actions envisagées.
C'est ce qui est abordé dans la stratégie sectorielle qui vise à identifier les obstacles institutionnels et politiques et à déterminer les moyens de corriger les insuffisances observées.
3. La deuxième étape est la confection d'un programme d'investissement à long terme établi en fonction des priorités relatives au niveau national et du paquet méthodologique retenu.
4. C'est dans une troisième étape que les projets peuvent être réalisés en "tranches de temps" du programme à long terme en coordination avec les réformes sectorielles préconisées en conclusion de la stratégie sectorielle effectuée antérieurement.
5. Cette exécution du programme en une succession de projets fait l'objet d'un suivi rapproché qui permettra à la fois de contrôler :
 - l'impact réel des réformes sectorielles réalisées
 - l'efficacité du paquet méthodologique utilisé de façon à pouvoir les ajuster pour une plus grande efficacité au cours des étapes successives de réalisation.

11. PROGRAMMATION SECTORIELLE



13. ASPECTS MACRO-ECONOMIQUES

1. Au cours des dernières 30 années, la part des investissements agricoles consentis au secteur pastoral a été très modeste compte tenu de la participation de ce secteur dans l'élevage. Avec la saturation progressive du secteur irrigué et de grande culture, les investissements dans les zones arides - s'ils sont correctement orientés - deviendront les plus coût-effectif du secteur agricole.
2. Selon les spécialistes et les zones considérées, le potentiel productif (correspondant à la production effective en UF des parcours AVANT dégradation) oscille entre le double et cinq fois le niveau actuel. La réhabilitation de ce potentiel est possible au moyen d'une gestion convenable qui exige peu d'investissements.
3. Les avantages économiques comparés des parcours résident dans les trois éléments suivants :
 - la capacité de transformer l'énergie solaire en carbohydrates sur le quart de la superficie du pays
 - la présence d'une main d'oeuvre peu coûteuse
 - la capacité de produire des produits de "qualité" ("agneau de steppe") qui, convenablement commercialisés, pourraient bénéficier d'une plus-value importante.
4. Le potentiel pour la création d'emplois n'est pas négligeable : la réhabilitation du parcours et l'intensification de l'élevage supposent l'accroissement des besoins de main d'oeuvre à la fois quantitativement et qualitativement (qualification).
5. Le Gouvernement est bien conscient de l'étendue de la menace sur l'environnement (désertification) dont le contrôle est une priorité absolue.

13. ASPECTS MACRO-ECONOMIQUES

Le secteur pastoral

- Rapporté à l'unité d'investissement consenti, la part du PNB engendré par le pastoralisme est le plus élevé du secteur agricole
- Présente un potentiel non exploité de 50 à 80% dans des conditions économiques acceptables
- Comporte des avantages économiques comparés n'existant dans aucun pays voisin à haut revenu
- Intéresse le quart de la superficie du pays et le sixième de sa population
- Peut fournir un poste d'emploi au coût le plus bas de toute autre activité économique
- Comporte une telle menace sur l'environnement que son développement sera prioritaire dans les 20 prochaines années

FIN



VUES